

L'attitude de l'entourage compte beaucoup

Autor(en): **Bodart Senn, Josianne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **113 (2015)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-949629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

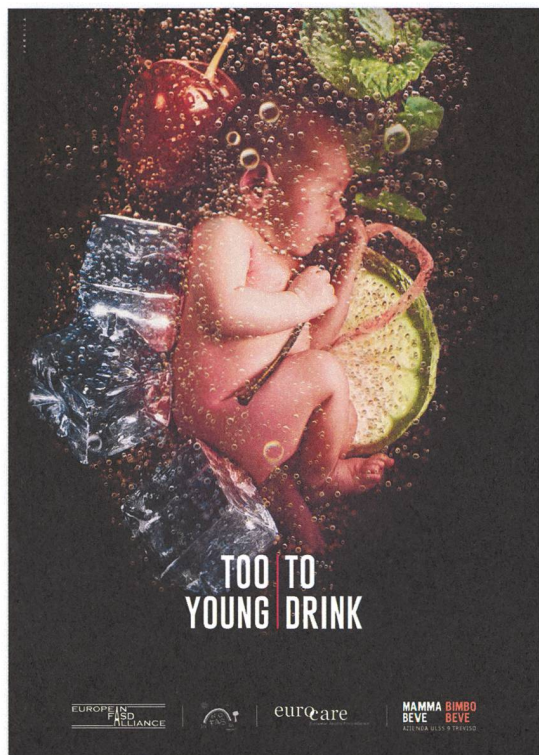
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'attitude de l'entourage compte beaucoup

Josianne Bodart Senn



Le 9 septembre dernier, une nouvelle campagne d'information a été lancée dans toute l'Europe sous le slogan *Too young to drink* (*trop jeune pour boire*) afin de sensibiliser l'ensemble de la société à la problématique de l'alcool durant la grossesse. La responsabilité n'incombe en effet pas uniquement à la future mère, mais aussi à son partenaire et à la société, qui doivent la soutenir et ne pas l'inciter à boire. L'attitude de l'entourage influence la quantité d'alcool consommée durant la grossesse.

D'après les chiffres du *Monitoring des addictions*, près de 18,7% des femmes de 15 à 45 ans en Suisse boivent au moins une fois par mois de l'alcool en quantité excessive (quatre verres standard ou plus en une occasion). Parmi les femmes de cette tranche d'âge qui sont enceintes ou qui allaitent, 5 à 6% sont dans ce cas. Même si les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas de définir une valeur limite claire à partir de laquelle la consommation d'alcool entrave le développement de l'enfant, les dommages peuvent être considérables chez les nouveau-nés. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres fiables pour la Suisse, on estime que la part des enfants qui viennent au monde avec un syndrome d'alcoolisation fœtale se situe entre 0,5 et 2%.

Au total, pratiquement un nouveau-né sur cent souffre de *Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD)*, un terme générique qui recouvre l'ensemble des atteintes liées à l'exposition du fœtus à l'alcool. Le FASD se manifeste notamment par des troubles de l'attention, des difficultés d'apprentissage, des troubles du langage, de l'hyperactivité et de l'impulsivité. Dans le cas plus spécifique du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), on observe un retard de croissance, des caractéristiques physiques particulières, notamment au niveau de la tête et du visage, ainsi qu'un dysfonctionnement du système nerveux central accompagné des troubles correspondants. Le SAF peut également se traduire par un retard mental et une déficience intellectuelle, une intelligence déficiente.

Recommandations

L'alcool passe directement dans le sang de l'enfant à travers le placenta. En d'autres termes, ce que la mère boit, l'enfant le boit aussi. Même si les connaissances actuelles ne permettent pas de définir le seuil à partir duquel la consommation d'alcool est préjudiciable pour la santé de l'enfant, la prudence est de mise:

- Durant la grossesse, le plus sûr est d'éviter l'alcool. Si on en boit, il faut en consommer en petite quantité (pas plus d'un verre standard par jour) et ne pas en boire tous les jours.
- Il faut dans tous les cas éviter de consommer de grandes quantités d'alcool en une occasion.
- Les femmes qui ont des questions concernant leur consommation d'alcool ne doivent pas hésiter à demander conseil.
- L'alcool consommé passe également dans le lait maternel. La quantité absorbée par le nourrisson par ce biais est certes minime, mais comme on ne connaît pas précisément le risque pour l'enfant, il est recommandé de modérer sa consommation d'alcool durant l'allaitement également. Le mieux est de ne pas boire d'alcool du tout ou de n'en consommer qu'en petite quantité et d'attendre au moins deux heures par verre d'alcool avant d'allaiter.